

Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie

Compte rendu du conseil du Mercredi 15 juillet 2020 à Rosières

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Pascal WALDSCHMIDT, Jean François THIBON, Loïc DUCROS, Carole LASTELLA, Philippe GONTIER, Brigitte PANTOUSTIER, Jean Marc DEYDIER BASTIDE, Geneviève CHASTAGNIER, Olivier PLANET, Gladie LACOUR, Yves ROUSTANG, Vincent AUZAS, Jean Pierre LAPORTE, Martine CARRIER, Dominique POUGET TIRION, DJIANN Nicole, Thierry BERRES, Yannick MARCHAL, Eric BOISSIN, Jean Luc TOUREL, Françoise GALLET, Julien GOUBE, François COULANGE, Sébastien DUCLOUX, Christophe DEFFREIX, Christian BALAZAUC, François AUDIBERT, Eric PRAT, Matthieu SALEL, Francis CHABANE, Marie Hélène CHOTIN, Nadine PIERRARD TEYSSIER, Raoul L'HERMINIER, Michel TALAGRAND, Luc PARMENTIER, Nathalie BELVA, Patrice PRANDI, Lorraine CHENOT, Didier MAZILLE, Pascale MANFREDI VIELFAURE, Alexandre FAURE.

Nombre de conseillers en exercice : 41

Nombre de conseillers présents : 41

Date de la convocation : 8 juillet 2020

A été élu secrétaire : Monsieur Loïc DUCROS

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Le Président Alain MAHEY, installe le nouveau conseil communautaire.

Il met au vote des conseillers communautaires sortants, le procès-verbal du conseil communautaire du 27 février 2020

Avis favorable à l'unanimité

Il informe des décisions prises en période de crise sanitaire en application de l'ordonnance du n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020

Il appelle la doyenne de l'assemblée Lorraine CHENOT pour procéder à l'élection du Président et quitte l'assemblée.

La doyenne fait un appel à candidature pour le Président, ce propose Christophe DEFFREIX et Jean Pierre LAPORTE.

Après le vote de l'assemblée des conseillers communautaires Christophe DEFFREIX obtient 24 voix et Jean Pierre LAPORTE 14 voix, Christophe DEFFREIX est installé dans ses fonctions de Président.

Le Président met au vote le nombre de vice-présidents, soit 8

Avis favorable à l'unanimité

Le Président passe à l'élection des vice-présidents

Le 1^{er} vice-président est Jean marc DEYDIER BASTIDE avec 28 voix et Eric PRAT 12 voix

Le 2^{ème} vice-président est Francis CHABANE avec 30 voix et Eric PRAT 8 voix

Le 3^{ème} vice-président est Pascale MANFREDI-VIELFAURE avec 25 voix et Nicole DJIANN 15 voix

Le 4^{ème} vice-président est Eric BOISSIN avec 23 voix et Thierry BERRES 15 voix

A l'issue de l'élection du 4^{ème} vice-président, 6 délégués de la commune de Lablachère, (Jean Pierre LAPORTE, Martine CARRIER, Dominique POUGET TIRION, Nicole DJIANN, Thierry BERRES, Yannick MARCHAL), quittent la réunion du conseil communautaire. Le nombre des votants passe de 41 à 35.

Le 5ème vice-président François COULANGE avec 29 voix et Eric PRAT 5 voix

Le 6ème vice-président Luc PARMENTIER avec 19 voix et Nadine PIERRARD TEYSSIER 15 voix

Le 7ème vice-président Philippe GONTIER avec 27 voix et Michel TALAGRAND 6 voix

Le 8ème vice-président Pascal WALDSCHMIDT avec 22 voix et Eric PRAT 7 voix

Les vice-présidents sont immédiatement installés dans leurs fonctions.

Le Président propose les délégations du conseil communautaire au Président

Avis favorable à l'unanimité

Le conseil communautaire est clos à 21h30

Joyeuse, le 21 juillet 2020

Christophe DEFFREIX

Président



Communauté de Communes
du pays Beaume Drobie
CS 90030 - 07260 JOYEUSE